

MAIRIE



74270

CHÊNE-EN-SEMINE
433, route du Prieuré
Tél. : 04 50 77 90 87
Fax : 04 50 23 78 64

E-mail : mairie@chene-en-semine.fr
Site : www.chene-en-semine.fr

COMPTE RENDU DE REUNION DU 17 DECEMBRE 2019

Convocation du 10 décembre 2019

PRESENTS : *Paul Rannard, Marie-Claude Fournet, Jean-François Borget, Colette Roche, Isabelle Seiner, Gérard Lacraz, Jean-Luc Chatenoud, Gérard Mouillet, Cathy Messier, Céline Campan*

ABSENT EXCUSE : *David Jordan*

Secrétaire de séance : Mme Marie-Claude Fournet

APPROBATION DU COMPTE RENDU

Aucune observation, le compte rendu est approuvé.

INDEMNITES DE CONSEIL AU COMPTABLE DU TRESOR

Lecture est donnée du décompte de l'indemnité de conseil pour l'exercice 2019 présenté par Mme Reigner-Dubil. Le conseil décide d'accorder l'indemnité au taux de 100%. Le montant de l'indemnité s'élève à 334.28 €.

DECISIONS MODIFICATIVES

Les crédits prévus à certains chapitres du budget principal 2019 sont insuffisants. Il est nécessaire d'effectuer des virements de crédits.

FONCTIONNEMENT

ARTICLES	DEPENSES	RECETTES
6536 Frais de représentation du maire	- 1 500.00 €	
6533 Cotisation retraite élus	+ 1 500.00 €	
TOTAL	0.00 €	0.00 €

INVESTISSEMENT

ARTICLES	DEPENSES	RECETTES
2151 Réseau de voirie	- 3 200.00 €	
10226 Taxe d'aménagement	+ 500.00 €	
2032 Frais recherche et développement	+ 700.00 €	
2183 Matériel de bureau et informatique	+ 2 000.00 €	
TOTAL	0.00 €	0.00 €

Ouverture au public : mercredi de 9h30 à 12h00
vendredi de 9h30 à 12h00 - 14h00 à 17h30

Les crédits prévus à certains chapitres du budget annexe eau 2019 sont insuffisants. Il est nécessaire d'effectuer des virements de crédits.

EXPLOITATION

ARTICLES	DEPENSES	RECETTES
6378 Autres impôts taxes et versts	- 10 000.00 €	
61523 Réseaux	+ 10 000.00 €	
TOTAL	0.00 €	0.00 €

Les crédits prévus à certains chapitres du budget annexe lotissement 2019 sont insuffisants. Il est nécessaire d'effectuer des virements de crédits.

FONCTIONNEMENT

ARTICLES	DEPENSES	RECETTES
7133/042 Variat en crs prod biens		115 095.63 €
71355/042 Variat stocks produits	115 095.63 €	
TOTAL	115 095.63 €	115 095.63 €

INVESTISSEMENT

ARTICLES	DEPENSES	RECETTES
3555 /040 Terrains aménagés		115 095.63 €
3355/040 Travaux	115 095.63 €	
TOTAL	115 095.63 €	115 095.63 €

Le conseil émet un avis favorable aux décisions modificatives.

REGLEMENT DE FORMATION

Plan de formation mutualisé : Monsieur le Maire rappelle que la loi du 12 juillet 1984 relative à la formation des agents de la Fonction Publique Territoriale impose aux collectivités d'établir pour leurs agents un plan de formation annuel ou pluriannuel présenté pour avis au Comité Technique dont dépend la collectivité. Cette obligation a été réaffirmée par la loi n° 2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale.

Ce plan de formation mutualisé se compose :

- des objectifs,
- du recensement des besoins de formation,
- du règlement de formation propre à la collectivité.

Dans ce cadre, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie (CDG74) et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) ont conduit un projet d'accompagnement à la rédaction d'un plan de formation mutualisé sur le territoire n° 6 «Albanais, Semine, Usses».

Ce projet permettra notamment au CNFPT d'organiser des formations sur le territoire concerné.

Règlement interne de formation : Monsieur le Maire rappelle que le droit à la formation professionnelle tout au long de la vie est reconnu par les statuts de la fonction publique territoriale. Il est garanti à tous les agents de la collectivité, quel que soit leur statut titulaire, stagiaire et contractuel. La formation professionnelle tout au long de la vie des agents territoriaux a pour objet de leur permettre d'exercer avec la meilleure efficacité les fonctions qui leur sont confiées en vue de la satisfaction des usagers et du plein accomplissement des missions du service. Suite à la démarche engagée par le CNFPT et le CDG en vue de mettre en place un plan de formation mutualisé des collectivités de moins de 50 agents,

il convient d'adopter un règlement interne fixant les modalités de mise en œuvre de la formation des agents de la collectivité

Le conseil émet un avis favorable.

LEGS – PARCELLE DE BOIS

Les héritiers de la parcelle cadastrée section ZE n° 110 située lieu-dit Bois Burdallet ont souhaité faire don de leur part soit 50% du terrain à la commune. Me Andrée Bernard est en charge de l'établissement de l'acte notarié.

CHANGEMENT MATERIEL INFORMATIQUE

Lecture est faite des devis reçus :

IPCOMM.FR : 1 448.30 € plus contrat de télé-maintenance : 90 € mensuel

XEFI : 1 583.53 € plus maintenance : 58 € mensuel

DELL : 950.42 € plus maintenance COPYSERVINFORM : 90 € si demande d'intervention

CARRIERE D'INJOUX GENISSIAT- ENQUETE PUBLIQUE

vu la demande de renouvellement de l'autorisation d'exploiter une carrière, une installation de traitement des matériaux et une station de transit de produits minéraux, sur la commune d'Injoux-Génissiat et considérant que la commune de Chêne en Semine est comprise dans le rayon d'affichage de cette enquête, le conseil est appelé à formuler un avis sur la requête.

Le conseil émet un avis favorable.

QUESTIONS DIVERSES

Acoustique salle des fêtes : les travaux sont en cours de réalisation

L'agence Régional de Santé nous a transmis un constat de risque concernant un bien immobilier sis La Bidole Girod. Ce bâtiment présente un plancher ou plafond menaçant de s'effondrer ainsi que des traces importantes de coulures ou écoulement d'eau. Un courrier sera envoyé au propriétaire.

Subventions : remerciements de l'Association des Œuvres Scolaires, SEPAs Impossible, Sorgia FM, Mission Locale du Genevois.

Assainissement : afin de respecter la norme de rejet imposé par les services de l'Etat et de l'Europe pour la protection des écrevisses à pattes blanches, il nous a été imposé un déplacement des eaux usées traitées sortant de la station de Marsin par refoulement dans le ruisseau de la Tassonnière au niveau de la pompe de relevage des Cardinats. Estimation des travaux 500 000.00 €, des dossiers de subvention ont été déposés.

Voirie : matérialisation d'un trottoir par le tracé d'une bande au Chef-lieu

Clôture de la séance : 20 h 30

Le Maire
Paul RANNARD



TABLEAU RECAPITULATIF DES DELIBERATIONS

N°	OBJET
2019/06/40	INDEMNITE DE CONSEIL DU RECEVEUR MUNICIPAL
2019/06/41	BUDGET PRINCIPAL 2019 – DECISION MODIFICATIVE N°3
2019/06/42	BUDGET ANNEXE EAU 2019 – DECISION MODIFICATIVE N°2
2019/06/43	BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT 2019 – DECISION MODIFICATIVE N°1
2019/06/44	PLAN DE FORMATION MUTUALISE AU PROFIT DES AGENTS DES COLLECTIVITES DU TERRITOIRE N°6 « ALABNAIS, SEMINE, USSES »
2019/06/45	REGLEMENT INTERNE DE FORMATION POUR LA PERIODE DE 2020/2026
2019/06/46	ENQUETE PUBLIQUE A INJOUX-GENISSIAT CONCERNANT LA DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE PRESENTE PAR LA SAS CARRIERES ET MATERIAUX CENTRE AUVERGNE (CMCA)